

IN SITU

LE JOURNAL DE TOURS HABITAT DÉC. 2020
N°140

P 03

Zoom sur le réemploi
des matériaux

P 07

Un dégât des eaux
que dois je faire ?

P 08

Devenir propriétaire
en douceur à Tours Nord

**LUTTER CONTRE
L'ISOLEMENT
DES PLUS FRAGILES,
TOUS MOBILISÉS !**



Les premières salades aux Jardins Perchés

La première production du projet J'habite mon Jardin est arrivée ! L'agriculteur urbain et les élèves de l'Agrocampus ont récolté les premières scaroles et mâches au pied de la résidence.

Les premiers ateliers ont également eu lieu pendant les vacances de la Toussaint avec les habitants : mise

en place du composteur collectif et atelier construction d'une mangeoire pour oiseaux.

Dix ateliers sont prévus avec les habitants sur l'année scolaire avec l'association Couleurs Sauvages.



Un Conseil d'administration au complet !

Suite au Conseil Métropolitain du 1^{er} octobre et la désignation des 5 personnalités qualifiées, le Conseil d'Administration de TOURS HABITAT a pu se réunir au complet lors de la séance du 15 octobre dernier.

Vous pouvez retrouver la composition sur tours-habitat.fr / Nous connaître / Nos repères

Visite de l'appartement témoin à la Guignardière



Cette résidence de 22 logements est en cours de construction à Chambray-les-Tours.

Livraison à l'été en 2021.

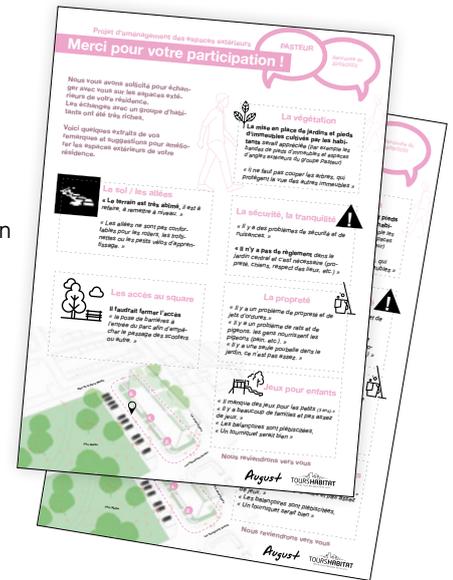
Des concertations au sanitas avec les habitants dans le cadre des projets de résidentialisation :

Les habitants ont été sollicités pour échanger sur les espaces extérieurs de leur résidence.

OBJECTIF :

recueillir leurs avis sur les **projets de réaménagement des espaces extérieurs**. Une marche exploratoire était organisée au pied de leur résidence pour échanger sur les usages et les pistes d'amélioration. Merci à tous pour leur participation et leurs propositions. Un projet en collaboration avec l'Agence August, paysagiste.

TOURS HABITAT reviendra vers les habitants avant les travaux programmés pour le printemps/été 2021.





CAP' RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

INNOVER PAR LE RÉEMPLOI DES MATÉRIAUX

Zoom sur les initiatives pour organiser le réemploi des matériaux, dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier du Sanitas impliquant la déconstruction de certains bâtiments.

C'est un fait qui interpelle : en France, le secteur du BTP est le principal producteur de déchets. Alors que 42 millions de tonnes sont produites par an (70 % du total national), des solutions s'imposent pour faire baisser ces chiffres...

À commencer par celle du réemploi des matériaux, auquel s'est engagé Tours Habitat. Sur ce projet TOURS HABITAT s'est entouré d'une équipe constituée d'acteurs impliqués dans l'expertise de déconstruction, réemploi et économie circulaire, de démarches collaboratives et la maîtrise de la qualité environnementale. BELLASTOCK, en tant que pionnier du réemploi en France, coordonnera et pilotera les actions d'Assistance à maîtrise d'ouvrage sur la thématique du réemploi, et INDDIGO, interviendra en tant qu'expert en stratégie économie circulaire et gestion des déchets.

UNE RENCONTRE ORGANISÉE ENTRE LES DIFFÉRENTS ACTEURS

À la faveur d'une rencontre organisée le 29 septembre dernier, les différents acteurs concernés par cette démarche de revalorisation des déchets – Tours Habitat, les maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, les entreprises du BTP et de l'économie sociale et solidaire, mais aussi le maire de Tours – ont signé un document symbolique intitulé « Cap'réemploi ».

SON BUT ? Sensibiliser les acteurs locaux et initier une démarche afin que les importants chantiers de déconstruction actuellement menés, notamment au Sanitas avec la démolition sur le secteur Marie Curie, ne contribuent pas à alourdir la somme des déchets produits. Mais aussi présenter les matériaux identifiés par Bellastock comme pouvant faire l'objet d'un réemploi, comme le métal, le bois, ou encore la pierre de tuffeau...

Au total, on estime d'ailleurs que 10 000 m³ de tuffeau sont à récupérer.

Longue vie à l'économie circulaire !



Lutter contre l'isolement des plus fragiles, tous mobilisés !

C'est l'une des problématiques qui avaient été identifiées lors du premier confinement : la solitude des personnes âgées et/ou fragiles. Zoom sur les dispositifs mis en place pour lutter contre leur isolement à l'occasion du second confinement.

Ce voisin de palier que l'on croise dans l'escalier, cette gardienne avec qui l'on échange quelques mots, ce jeune qui aide à porter les sacs de courses... En période de confinement, contacts sociaux et gestes de bienveillance peuvent venir à manquer. Afin d'adoucir des temps déjà difficiles pour les personnes âgées et/ou fragiles vivant seules, les associations et acteurs présents au sein des quartiers se mobilisent avec TOURS HABITAT en faveur des plus isolés.

Cette seconde phase de confinement se veut plus opérationnelle avec une mobilisation des acteurs locaux et associations sur l'ensemble des quartiers, et un vrai maillage des actions et des structures.

Des supports pour maintenir le lien

Parmi les actions mises en place, on peut relever la mise en place d'affichage dans les halls :

- **Rappeler la présence des surveillants d'immeubles** « Ne restez pas isolé : en cas de besoin, contactez-nous ». En effet, si leurs loges ne sont plus accessibles au public, ces derniers restent tout de même joignables par téléphone, et peuvent apporter un peu de réconfort à ceux que la solitude met en difficulté.
- Afficher un modèle d'attestation de sortie, qui a été par ailleurs distribuée au format papier par différentes associations.



Des actions à destination de nos aînés



Dans la catégorie des plus fragiles, on trouve également les locataires de plus de 80 ans, qui représentent environ 1000 personnes seules sur l'ensemble des quartiers.

Pour rompre leur isolement, **le service de développement social urbain de Tours Habitat a mis en place, avec nos partenaires, des appels téléphoniques destinés à maintenir le lien social.**





Un partenariat important

a été mis en place avec la régie de quartier Régie Plus au Sanitas, l'association Unis-Cité et l'ensemble des centres sociaux et espaces de vie sociale sur les 6 quartiers prioritaires, afin qu'ils organisent avec le DSU des appels et des visites auprès des personnes âgées mais également tout habitant fragile et isolé identifié par les Surveillants d'immeubles.

Afin de faciliter le déroulement de ces contacts et les échanges entre les Surveillants d'immeubles et partenaires, des rencontres sont organisées.

Ici à Rochepinard avec les jeunes

en service civique d'Unis-Cité, (d'ordinaire missionnés à la sensibilisation aux éco-gestes), qui ont proposé de prendre en charge la prise de contact par téléphone ou sous forme de visite « palier » et les liens avec les gardiens du secteur.



Ici à bords de Loire avec la médiatrice sociale du centre social Courteline : Oumou Dia



> **Création de 7 fiches mémo «Actions mises en place dans votre quartier», support pour les Surveillants d'immeubles et partenaires avec les contacts utiles selon les situations** (je n'ai plus à manger, j'ai besoin d'aides...) permettant d'aiguiller les locataires vers les acteurs compétents en fonction de leurs demandes. Là aussi les jeunes volontaires oeuvrent avec TH pour compléter cette liste.



Favoriser la diffusion des journaux locaux :

- **Au Sanitas, un journal local distribué** : Il s'appelle « Sanitamtam » : le journal papier du Sanitas, qui constitue pour finir un support dédié au maintien du lien entre les habitants. Imprimé à 4000 exemplaires et distribué aux habitants du quartier. (Lien sanitamtam)
- **Aux Fontaines : le journal « Ma bulette du confinement »**, réalisé par et pour les habitants via la Maison pour tous, centre social des Fontaines

Sur le site tours-habitat.fr, les personnes pourront retrouver les ouvertures des centres sociaux mis à jour en fonction de l'évolution des ouvertures.

TOURS SOLIDAIRE :

La ville de Tours, via le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) a décidé de mettre en place un nouveau numéro vert gratuit (0 801 907 800) afin de lutter contre la crise sociale liée à l'épidémie de Covid-19.



Les travaux de réhabilitation du Clos Moreau se poursuivent



Afin de permettre aux habitants de la résidence du Clos Moreau (Tours Nord) d'accéder à un meilleur cadre de vie, des travaux de réhabilitation et d'amélioration énergétique ont été lancés en janvier 2020. En 2021, ils devraient être suivis d'un projet de construction... Explications.

C'est un chantier d'envergure qui a débuté au sein de la résidence du Clos Moreau, avec dans les parties communes la sur-isolation des façades et des pignons, la réfection des étanchéités, ou encore la peinture des cages d'escalier, et dans les logements l'installation d'une VMC, le remplacement des chauffe-bains situés dans

les cuisines, ou encore la mise en place de robinets thermostatiques. Autant de travaux qui devraient d'une part améliorer le confort des habitants, et d'autre part baisser le montant de leur facture énergétique...

Mais ce n'est pas tout en ce qui concerne la transformation du quartier !



La pension de famille

En effet, la construction d'une pension de famille y est également prévue, menée en mode participatif avec l'association Soliha, futur gestionnaire du site. Au total, ce sont 20 logements qui devraient être livrés en 2022, assortis d'espaces partagés. Objectif ? Rompre l'isolement par la vie en collectivité, avec des espaces communs de partage et un accompagnement. À ce sujet, une réunion sera organisée avec les riverains d'ici le printemps, de manière à leur exposer le projet architectural, le calendrier du chantier, mais aussi à leur expliquer le fonctionnement d'une pension de famille.



Dégât des eaux ...

C'est le genre de désagréments imprévisibles pour lesquels on a rarement la marche à suivre lorsqu'ils surviennent. On vous redonne le mode d'emploi en cas de dégât des eaux dans votre appartement.

1/ TROUVER RAPIDEMENT L'ORIGINE

- Le dégât des eaux peut provenir de :
- de votre logement,
 - d'un appartement voisin,
 - des parties communes de la résidence.

N'hésitez pas à solliciter votre gardien pour vous aider à déterminer d'où provient la fuite.

2/ DÈS LE DÉGÂT REPÉRÉ, VOUS AVEZ 5 JOURS POUR EN INFORMER VOTRE ASSUREUR

Ce dernier vous transmettra un constat amiable qui devra être complété et signé par les deux parties.

N'oubliez pas également de prévenir TOURS HABITAT.

Si plusieurs logements sont impactés, chaque occupant remplit un constat amiable avec l'occupant à l'origine du sinistre.

Il faut donc le compléter que vous soyez victime ou auteur du sinistre.

Si la cause du sinistre provient de l'immeuble, par exemple : fuite sur canalisations des parties communes ou d'une fuite par la toiture, remplir le constat et le déposer à l'Antenne de TOURS HABITAT.

Un rendez-vous sera pris avec le technicien en charge des sinistres dégâts des eaux.

Le premier volet est à envoyer à votre assureur
Le second volet est à envoyer à l'assureur de la partie B

CONSTAT AMIABLE DÉGÂT DES EAUX

1

Exemplaire pour, destiné à son assureur

Date du dégât des eaux : ____/____/____

Adresse complète du lieu du sinistre : _____

S'agit-il : d'une maison particulière d'un immeuble en copropriété d'un immeuble locatif

L'immeuble a-t-il été construit depuis moins de 10 ans : oui non

Nom et adresse du syndic ou du gérant : _____ Tél. : _____

2

Partie A : c'est moi

Nom et Prénom : _____

Adresse : _____ Bât. : _____ Étage : _____

Mail : _____

Tél. : _____

Assureur : _____ **Contrat n°** : _____

Sinistre n° : _____

Agent/courtier : _____ **Tél.** : _____

Adresse assureur / agent / courtier : _____

—o—

S'agit-il d'un local à usage d'habitation ? oui non

La résiliation du bail a-t-elle été demandée ? oui non

S'agit-il d'une location meublée ou saisonnière ? oui non

Vous êtes

Locataire ou occupant non propriétaire
Nom et coordonnées du propriétaire ou du gérant de votre logement : _____

Propriétaire/Copropriétaire : occupant non occupant

Syndic Gérant de l'immeuble

—o—

Avez-vous subi des dommages ? oui non

3

Partie B : c'est la personne à l'origine du sinistre

(voisin ou Tours Habitat si la fuite provient des parties communes)

Mail : _____

Tél. : _____

Assureur : _____ **Contrat n°** : _____

Sinistre n° : _____

Agent/courtier : _____ **Tél.** : _____

Adresse assureur / agent / courtier : _____

—o—

S'agit-il d'un local à usage d'habitation ? oui non

La résiliation du bail a-t-elle été demandée ? oui non

S'agit-il d'une location meublée ou saisonnière ? oui non

Vous êtes

Locataire ou occupant non propriétaire
Nom et coordonnées du propriétaire ou du gérant de votre logement : _____

Propriétaire/Copropriétaire : occupant non occupant

Syndic Gérant de l'immeuble

—o—

Avez-vous subi des dommages ? oui non

CAUSE DU DÉGÂT DES EAUX

Une recherche de fuite a été effectuée par un artisan ou une entreprise : non oui, par qui : _____

La cause est identifiée : oui non / La cause est réparée : oui non

L'origine du dégât des eaux est située chez : A B ailleurs, préciser : _____

Il s'agit de (cocher la ou les cases) :

Fuite sur canalisation, préciser : commune privative / alimentation évacuation / accessible non accessible

Fuite ou débordement d'appareils à effet d'eau (évier, lavabo, machine à laver, chaudière, cumulus, ...)

Fuite ou débordement de chéneaux ou de gouttières

Infiltrations par : toiture terrasse façade fenêtre ou porte fenêtre échafaudage (installation sanitaire ou carrelage)

Gel

Autre cause : laquelle ? _____

Un entrepreneur, un installateur ou un vendeur vous paraît-il être à l'origine du sinistre : non oui (préciser pourquoi) : _____

Si oui, nom et adresse : _____

4

Fait à : _____

Le : ____/____/____

5

A Signature : _____

B Signature : _____

Attention néanmoins à bien remplir ce constat :

Pour être conforme, il doit être correctement rempli de manière à préciser :

1

la date du sinistre,

2

le lieu du sinistre,

3

les causes probables du sinistre,

4

les dégâts apparents consécutifs au sinistre

5

daté et signé

Parc
Cœur

LA NATURE S'INVITE CHEZ VOUS

LA NATURE S'INVITE CHEZ VOUS



Appartements

à partir de

126 215 €

Maisons

à partir de

195 200 €

DEVENIR PROPRIETAIRE à TOURS NORD



> Espaces extérieurs
& abords paysagés



> 10 min. de l'hyper-centre



> Proche du Tram



Devenez propriétaire d'une **MAISON**
ou d'un **APPARTEMENT**

en douceur et en bénéficiant
de nombreux avantages

grâce au Prêt Social Location-Accession

N'hésitez pas à nous contacter

tours-habitat.fr - servicecommercial@tours-habitat.fr

02 47 60 13 22 - 02 34 36 33 04

TOURS HABITAT VOUS SOUHAITE DE BELLES FÊTES DE FIN D'ANNÉE